Marseille, dans la nuit du 17 au 18 octobre : 38 voitures volées dans une concession, 34 deux-roues dérobés dans des concessions motos de la ville. Quatre personnes déférées.

22/10/2026 à 14h24

38 véhicules volés, quatre personnes déférées… Ce que l’on sait du pillage d’une concession automobile à Marseille

Des voitures “*encastrées les unes contre les autres*“, “*la carrosserie pliée*“. La scène est décrite par la direction du groupe Cap Milanesio, dont une concession du quartier de Malpassé, à Marseille (13e), aurait été pillée dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 octobre, à la suite des émeutes qui ont frappé la ville.

“*38 véhicules*” ont été volés dans cette concession, indique Daria Milanesio, directrice des ressources humaines (DRH) du groupe qui distribue dans cette concession les marques de voitures Skoda, Seat et Cupra. **Le parquet de Marseille confirme ce chiffre.**

Jusqu’à “800 000 euros” de préjudice

La DRH, qui affirme avoir transmis des images de vidéosurveillance aux forces de l’ordre, décrit “*des individus qui cassent un fenestron, attendent une heure après que l’alarme se soit déclenchée, et quand ils ont voient que personne ne vient, pénètrent dans la concession, cisaillent le portail, puis commencent le pillage et la destruction*“. **Parmi une “*cinquantaine*” de pillards équipés de disqueuses, certains auraient “*cassé le coffre-fort avec les clés de l’atelier*“, et volé “*des véhicules d’occasion qui étaient en préparation pour livraison aux clients*“, ainsi que des “*véhicules qui étaient en réparation*“.**

Des photos, que nous avons pu consulter, montrent des bureaux saccagés, des véhicules abandonnés, la carrosserie enfoncée. “*On estime notre préjudice entre 600 et 800 000 euros*“, poursuit Daria Milanesio, affirmant que certains ont été utilisés comme “*véhicule bélier sur des boutiques en ville*“, sans que ce point ne puisse être vérifié pour l’heure. “*On est furieux, d’autant plus qu’on avait déjà été touchés il y a trois ans, exactement de la même manière*“, poursuit-elle à la concession.

Le groupe dit avoir déposé plainte. Contacté, le parquet de Marseille confirme “*une ouverture d’information dans cette affaire, **dans laquelle quatre personnes sont déférées***“, après avoir été placées en garde à vue dans les locaux de la division de la criminalité territoriale (DCT). Selon une source proche de l’enquête, “*de nombreux véhicules ont déjà été retrouvés*“.

Des concessions de motos touchées

Selon l’organisation professionnelle Mobilians, cette

concession marseillaise ne serait pas la seule touchée. “*Le bilan provisoire des actes de violence est extrêmement lourd pour les professionnels de l’automobile et de la mobilité*” dans la région. “*Le million d’euros de préjudice sera très probablement franchi, principalement à Marseille mais aussi à Toulon et à Nice où les scènes de pillage se sont multipliées*“, explique-t-on au sein du syndicat.

Outre Malpassé, des pillages auraient aussi été commis dans des concessions de deux-roues à Marseille, indique Mobilians. “*Au moins cinq concessions à Plombières, la Capelette, la Joliette, la Valentine et sur le cours Lieutaud*” ont été touchées, selon les informations communiquées par le syndicat, **énumérant pour l’heure au moins 34 deux-roues dérobés.** Sur le cours Lieutaud, la boutique d’accessoires Speedway a été visée. Selon une source judiciaire, une concession de scooters Piaggio aurait également été pillée.

La Provence